

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 26 juin 2017 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mercredi 21 juin 2017

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration : Laurent MONNET à Sandrine MOIROUX, Véronique MARTINEZ à Pascal LEBRUN

Membres absents : Michel HABER

Une minute de silence est respectée en mémoire de M. CHAPUIS, conseiller municipal de 1965 à 1983 et adjoint de 1983 à 1989, décédé à Alix le 13 juin 2017.

- Préambule : Une enquête publique est en cours pour l'aérodrome de FRONTENAS – Villefranche pilotée par la Préfecture concernant la servitude. 18 communes sont concernées. Un registre en Mairie est ouvert jusqu'au 06 Juillet 2017.

- ✓ **Approbation du compte rendu du conseil du 12 juin 2017**

Approuvé à l'unanimité

- ✓ **Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.**

- Décision n°2017-05 : Restauration scolaire.

Le 8 avril 2017, des demandes de devis ont été envoyées par courrier LR/AR à 4 sociétés spécialisées dans la restauration collective, avec une date limite de réception des offres fixée au 9 juin 2017.

Seule la société RPC a répondu.

Le Maire a donc signé le contrat de fourniture de repas au restaurant scolaire pour les années 2017-2018 / 2018-2019 / 2019-2020, avec la société RPC située Zone Artisanale LAVY 01570 MANZIAT, pour un montant par repas de 2,80 € H.T. (montant identique au contrat actuel).

- ✓ **Finances : subvention Répartition du produit des amendes de police – Délibération**

Le dossier de demande de subvention est à déposer avant le vendredi 28 juillet 2017 accompagné de la délibération relative au projet présenté (présentation du projet) et autorisant la sollicitation d'une subvention auprès du Département.

Devis pour la signalisation : panneaux places réservées PMR pour la salle rurale ; interdiction de stationner sur les pavés devant la mairie ; panneau(x) d'impasse(s) (demande des riverains).

Sécurisation entrée OUEST (vers le Château).

Montant de l'ordre de 2500 euros.

Pour signaler le passage piétons devant l'arrêt de bus sur la RD 76 (2 grandes figurines de type Arthur et Zoé pour un montant de l'ordre de 2 300 € H.T.), 5 conseillers sont pour, 4 sont contre et 4 s'abstiennent.

Vote pour l'ensemble : 3 abstentions et 10 pour.

- ✓ **Finances : subvention Partenariat Rhône – Délibération**

Le dossier de demande de subvention est à déposer avant le vendredi 21 juillet 2017, accompagné de la délibération relative au projet concerné (présentation du projet), et autorisant la sollicitation d'une subvention auprès du Département.

Il est proposé de présenter le projet de « Réfection et embellissement du cimetière communal » sur la base de celui présenté à la Région en décembre 2016.

Le projet est commencé sur le carré nord (exhumation de 28 tombes).

Vote : 13 pour

✓ **Finances : Décision Modificative n°1 / 2017 - Délibération**

Afin de prendre en compte les besoins financiers de la commune, M. Norddine GUEDAMI présente les ajustements nécessaires à apporter au budget primitif communal 2017.

Décision Modificative N° 1 - 2017

Fonctionnement					
DEPENSES			RECETTES		
Compte	Désignation		Compte	Désignation	
6718	Autres Charges Exceptionnelles . (Groupama)	1 300,00 €			
615221	Entretien des Bâtiments publics	-1 300,00 €			
	Totaux	0,00 €		Totaux	0,00 €

Investissement					
DEPENSES			RECETTES		
Programme	Compte - Désignation		Programme	Compte - Désignation	
	165 - Caution versés	500,00		165 - Caution reçues	500,00 €
	1641 - Emprunts	500,00			
205	2158 - Mob, Mat et Outillage	2 000,00			
208	21312 - Fenêtres Sco. Et Crèche	8 000,00			
193	2188 - Mat et outillage (lave vaisselle cantine)	1 500,00			
198	2128 - Achat Terrain + Création Parking Ecole	-12 000,00			
	Totaux	500,00		Totaux	500,00 €

Vote : 13 pour

✓ **Rythmes scolaires – Projet de retour à la semaine de 4 jours**

Le conseil d'école a voté le 13 juin à 9 voix pour et 2 abstentions, pour le retour à la semaine de 4 jours. A ce jour, pas d'information sur la date de parution du décret. Les votes du conseil d'école et municipal ont été adressés à l'inspecteur d'académie. Nous sommes dans l'attente d'un retour.

✓ **Accueil du mercredi à la rentrée 2017**

Actuellement, la mairie teste depuis le 7 juin un accueil les mercredis après-midi. Le résultat est satisfaisant.

Pour la rentrée scolaire 2017/2018, que la semaine soit rétablie à 4 jours ou reste à 4 jours et demi, le conseil municipal doit se positionner pour valider un accueil les mercredis.

- Mercredi complet pour la semaine de 4 jours.
- Mercredi après-midi pour la semaine de 4 jours et demi.

Des ajustements seront à prendre pour les tarifs notamment.

Vote : 13 pour que ce soit journée complète ou demi-journée.

✓ **Personnel : Intervenant Musique pour la rentrée 2017**

Préambule : rappel de l'historique pour la prise en charge de l'intervenant Musique.
Une convention serait passée avec la Mairie de Pommiers qui embaucherait l'intervenant. Celui-ci interviendrait 3 h sur l'école d'ALIX. Cette convention serait revue chaque année.
Le vote est conditionné à l'embauche de l'intervenant par la mairie de Pommiers.

Vote : 2 abstentions et 11 pour.

✓ **Personnel : Fin des contrats CDD à venir (bibliothèque et agents techniques) - Délibération**

Bibliothèque :

Le débat est ouvert, participation du public.

Une présentation est faite pour rappeler l'historique et les missions de la salariée.

Plusieurs possibilités se présentent : suppression, maintien ou réduction de ce poste.

Vote pour le maintien du Poste mais réduction à 5h par mois au lieu de 10h (les missions seront redéfinies en collaboration avec les bénévoles de l'association) pour une durée d'un an : 1 vote contre et 12 pour.

Agents techniques :

Deux agents sont en poste actuellement, en CDD pour l'un et en contrat aidé pour le deuxième.

Rappel est fait de la surcharge de travail au printemps et en été.

Vote pour la création d'un poste permanent d'adjoint technique, à temps non complet, 24h30 (70%) hebdomadaire, annualisé, à compter du 17/08/17 : 13 pour

✓ **Travaux : Aire de jeux et subventions**

La préfecture a confirmé l'attribution de la subvention DETR pour un montant total de 11 320,00 euros affectée au projet de création d'une aire de jeux.

Pour rappel : la région a accordé un financement de 18 112,00 € (conseil municipal du 12/06/17).

Le cumul des deux financements atteint 65 % du coût global du projet.

✓ **Questions diverses**

- Présentation du rapport annuel du SIEVA sur le prix et la qualité du Service public d'eau potable pour l'exercice 2016. Le rapport est disponible en Mairie.
- Le long du chemin de la Rochelle : problème de sécurité en raison d'un défaut d'entretien. Le terrain est propriété du lotissement. Un courrier sera adressé.
- Facture pour les croix : un rendez-vous va être pris avec l'entreprise pour que les travaux soient satisfaisants.
- Le panneau d'affichage est disponible en fin de semaine chez le fabricant.
- Entretien des jardins communaux : courrier à faire pour rappeler l'obligation d'entretien.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30

Prochaine réunion du conseil municipal : le 04 septembre 2017 à 20h30

Suivent les signatures

Les adjoints et conseillers municipaux

Le Maire.

